

## Actualité droit des affaires Novembre 2017 à Juin 2018

### Droit commercial

#### Champ d'application des dispositions relatives aux ruptures des relations d'affaires :

Cass. com.18 oct. 2017

Cass. Com. 25 oct. 2017

#### Restriction au droit du bailleur de demander la résiliation du bail après le jugement d'ouverture :

Le bailleur n'est pas tenu de notifier au mandataire judiciaire son commandement de payer visant des loyers échus après l'ouverture du redressement judiciaire.

Cass. com. 15 nov. 2017

#### Résiliation d'un bail commercial après ouverture d'une procédure collective :

En cas de redressement judiciaire du preneur, le bailleur peut solliciter la résiliation du bail pour défaut de paiement des loyers et charges afférentes à une occupation postérieure au jugement d'ouverture, son action n'étant recevable que passée le délai de 3 mois à compter du jugement. En outre, aucune disposition légale n'impose au bailleur de notifier au mandataire judiciaire le commandement de payer les loyers échus après le jugement prononçant le redressement judiciaire du preneur.

Cass. com. 15 nov. 2017

#### Injure et diffamation: une double qualification impossible

Une assignation retenant pour le même fait la double qualification d'injure et de diffamation est nulle.

Cass. 1<sup>re</sup> civ. 7 fév. 2018

#### L'appel d'offres retenu en guise de préavis pour rupture du contrat d'affaires doit être constaté par écrit

Cass. com. 14 fév. 2018

#### Données identifiées comme personnelles ou privées : attention à la Charte informatique employeur

Les fichiers d'un ordinateur professionnel qui ne sont pas identifiés comme "privés" mais sont contenus sur le disque dur dénommé "D:/ données personnelles", peuvent être ouverts par l'employeur.

CEDH 22 fév. 2018

#### Signification tardive d'un congé par le preneur pour la fin de la première période triennale :

La prorogation prévue à l'article 642 du code de procédure civile, ne s'appliquant que lorsqu'un acte ou une formalité doit être accompli avant l'expiration d'un délai, ne peut pas être invoquée par le preneur pour "sauver" le congé délivré moins de 6 mois avant la première échéance triennale, de sorte que le congé ne peut produire effet à ladite échéance.

Cass. 3<sup>e</sup> civ. 8 mars 2018

Déchéance du droit à renouvellement en raison de la nullité de la location gérance :

Est valable le congé délivré par le bailleur avec refus de renouvellement sans indemnité d'éviction pour absence d'exploitation du fonds de commerce mis en gérance par le preneur pendant deux années au moins. Le contrat de location gérance atteint par la nullité absolue entraîne la déchéance du droit à renouvellement.

Cass. 3<sup>e</sup> civ. 22 mars 2018

Allégations nutritionnelles fallacieuses et non autorisées :

Une pratique commerciale qui repose sur des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur et portant notamment sur les qualités substantielles, la composition, les résultats attendus de l'utilisation d'un produit est une pratique commerciale trompeuse.

Cass. crim. 20 mars 2018

Formalités liées à l'agrément des sous-traitants :

Le maître de l'ouvrage est tenu de mettre en demeure l'entrepreneur principal de lui demander l'agrément dès qu'il a connaissance du sous-traitant, même si celui-ci est absent du chantier et si les travaux sont terminés.

Cass. 3<sup>e</sup> civ. 28 févr. 2018

Mise en circulation de bouteilles de vins avec un étiquetage non conforme :

L'étiquetage de vins bénéficiant d'une appellation d'origine protégée peut mentionner le nom d'une unité géographique plus petite que la zone qui est à la base de l'appellation, à condition notamment que cette possibilité soit prévue dans le cahier des charges.

Cass. crim. 4 avril 2018

Sort du crédit-bail en cas de résolution du contrat de vente :

L'anéantissement du contrat de vente entraîne la caducité du contrat de crédit-bail ayant financé l'opération.

Cass. mixte 13 avril 2018

L'ordonnance portant réforme du droit des contrats est ratifiée :

La loi de ratification de l'ordonnance ayant réformé le droit des contrats précise les modalités d'application de certaines modifications apportées aux articles du code civil en octobre 2016.

C. civ. et C. mon. Fin. Mod. Par L. n° 2018-287 20 avril 2018

Etendue des négociations précontractuelles :

En cas de fautes lors des négociations précontractuelles, la perte de chance est désormais expressément exclue des préjudices réparables.

C. civ. art.1112 mod. Par L. n°2018-287 20 avril 2018 art.3

Distinction entre le contrat de gré à gré et le contrat d'adhésion :

La loi de ratification de l'ordonnance portant réforme du droit des contrats redéfinit les contrats de gré à gré et d'adhésion.

C. civ. art.1110 mod. par L. n° 2018-287 20 avril 2018 art. 2

Équivalence de la lettre recommandée électronique avec la lettre recommandée papier :

Les conditions visant à garantir l'équivalence de l'envoi d'une lettre recommandée

électronique avec l'envoi d'une lettre recommandée sont précisées.

D. n° 2018-347 9 mai 2018 – JO 12 mai 2018

Avis n° 2017- 0462 18 avril 2017 NOR ARTR1808395V – JO 12 mai 2018

#### Inexécution du contrat : l'obtention d'une réduction de prix

En cas d'exécution imparfaite d'une prestation, le créancier peut, s'il n'a pas encore payé tout ou partie de la prestation, notifier dans les meilleurs délais au débiteur sa décision d'en réduire de manière proportionnelle le prix. Si le prix a été payé, à défaut d'accord entre les parties, il peut demander au juge la réduction de prix.

C. civ. art. 1217 et 1223 mod. par L. n°2018-287 20 avril 2018 art.10

#### Appréciation d'office de la nature des clauses :

L'appréciation du caractère abusif des clauses insérées dans les contrats conclus entre professionnels et non-professionnels ou consommateurs ne concerne pas celles qui portent sur l'objet principal du contrat, pour autant qu'elles soient rédigées de façon claire et compréhensible.

Cass. 1<sup>re</sup> civ. 16 mai 2018

#### Sous-traitance : garantie des travaux en l'absence d'un crédit spécifique

Le maître de l'ouvrage est tenu de fournir la garantie de paiement de l'article 1799-1 du code civil s'il n'a pas eu recours à un crédit spécifique pour financer les travaux.

Cass. 3<sup>e</sup> civ. 3 mai 2018

#### Défaut de sécurité du site internet : Optical center sanctionnée d'une amende de 250 000 euros par la CNIL :

La CNIL a sanctionné la société Optical Center, spécialisée dans le commerce de détail d'optique, pour un défaut de sécurité de son site internet permettant à un tiers d'accéder à des données personnelles de clients.

Délib. CNIL n°SAN-2018-002 7 mai 2018 – JO 7 juin 2018

### Concurrence

#### Preuve des actes de concurrence déloyale via la messagerie personnelle :

Les mesures de constat faites sur la messagerie personnelle d'une personne travaillant dans une société suspectée de concurrence déloyale, doivent être liées aux faits dénoncés.

Cass. 1<sup>re</sup> civ. 20 sept. 2009

### Sociétés

#### Responsabilité pénale d'une société ayant commis une infraction en matière de sécurité :

Les juges du fond sont tenus d'identifier le représentant de la société ayant commis pour le compte de celle-ci, fût-ce par abstention, une infraction en matière de sécurité, de sorte qu'elle ne puisse échapper à sa responsabilité pénale.

Cass. crim. 31 oct. 2017

#### Véhicule de société flashé : qui doit payer l'amende pour non désignation du conducteur ?

Lorsqu'une infraction au code de la route constatée par un radar automatique a été commise avec un véhicule de société, le dirigeant doit déclarer le nom du conducteur. A défaut, la

société est redevable de l'amende prévue pour non-désignation du conducteur.

Obligation de désignation du conducteur d'un véhicule de société flashé : nouvelle QPC rejetée

L'article L. 121-6 du code de la route obligeant le dirigeant à désigner le conducteur du véhicule de société flashé assure un juste équilibre entre les nécessités de la lutte contre l'insécurité routière et le respect des droits de la défense, et ne porte aucune atteinte aux libertés d'opinion et de conscience.

Cass. cim. QPC 4 avril 2018

**Moyens de paiement - Crédit - Garanties**

Responsabilité de l'internaute dans le hameçonnage de ses coordonnées bancaires :

Le détenteur d'une carte bancaire peut engager sa responsabilité en répondant à un mail de "pishing" lui demandant de communiquer certaines données confidentielles relatives à sa carte bancaire.

Cass. com. 25 oct. 2017

Virement bancaire et numéro de compte erroné :

La banque, qui crédite le compte dont le numéro lui a été indiqué, n'engage pas sa responsabilité si ce compte n'est pas celui du bénéficiaire désigné.

Cass. com. 24 janv. 2018

Cautionnement : désignation du débiteur garanti dans la mention émanant de la caution

La mention établissant le cautionnement, souscrit par une personne physique au bénéfice d'un créancier professionnel, ne comportant pas la mention manuscrite imposée par la loi est, sauf erreur bénigne, nulle.

Cass.com 24 mai 2018

La banque doit fournir à son client des conseils prudents, pertinents et loyaux :

Le prestataire de services d'investissements ne doit proposer à son client que des produits adaptés, dont il lui a clairement exposé les risques.

Cass. com. 20 juin 2018

Caution : manquement au devoir d'information annuel :

L'obligation d'information annuelle doit être satisfaite au 31 mars de chaque année.

Cass. Com 6 juin 2018

**Dirigeants sociaux**

Choisir un prestataire incompetent peut constituer une faute de gestion :

Le président d'une SAS a commis une faute de gestion en confiant, malgré les réticences du conseil de surveillance, la réalisation d'un logiciel, finalement non livré, à un prestataire dont la compétence était jugée douteuse.

Cass. com. 5 avril 2018

## **Contentieux et procédures**

### **L'astreinte prend effet à la date fixée par le juge :**

Faute de signification du jugement, l'astreinte ne peut commencer à courir.  
Cass. 2e civ. 1er février 2018

### **Pas de jugement sur le fond tant qu'une médiation est en cours :**

Le juge, qui désigne un médiateur, ne peut statuer sur le fond tant que la médiation est en cours.  
Cass. soc. 5 avril 2018

## **Professions réglementées**

La faute de l'agent commercial se constate même après la résiliation du contrat.  
Cass. com. 14 févr. 2018

### **Sort de l'indemnité due à l'agent commercial en cas de cessation du contrat durant la période d'essai :**

La stipulation d'une période d'essai dans un contrat d'agence commerciale ne porte aucune atteinte au droit de l'agent commercial de recevoir l'indemnité de cessation de contrat.  
CJUE 19 avril 2018

## **Propriété intellectuelle/industrielle**

### **Dépôt de marque : attention aux signes avec la désinence ".com"**

Le caractère distinctif de la demande d'enregistrement de marque peut être contesté, car le signe peut être considéré comme décrivant une caractéristique du produit visé par le dépôt  
Cass. com 16 mai 2018

## **Consommation – Distribution**

### **Point de départ du délai de prescription de l'action en garantie des vices cachés :**

C'est à compter de la vente initiale que court le délai de prescription extinctive de 5 ans du code de commerce relatif aux obligations nées à l'occasion de leur commerce entre commerçants ou entre commerçants et non-commerçants.  
Cass. 1<sup>re</sup> civ. 6 juin 2018